

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



DEONTOLOGIE - NON DISCRIMINATION A L'ACCES AU LOGEMENT - TRACFIN Formations obligatoires loi ALUR

Maîtrise des textes législatifs sur la déontologie et des obligations des agents immobiliers.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours) - Formation présentielle

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers

Prérequis

- Aucun

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi ...

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Accessibilité

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHFP.

N'hésitez pas également à contacter notre référent handicap, Adelys DEMONT au 06.72.01.69.43 ou par mail : adelys@adiome.com

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Objectifs pédagogiques

- Module 1 : Mettre à jour ses connaissances en déontologie, Maîtriser les textes législatifs concernant la déontologie et le devoir de conseil
- Module 2 : Maîtriser la problématique et la législation de la discrimination dans l'accès au logement
- Module 3 : Connaître ses obligations

Contenu de la formation

- Module 1 : DEONTOLOGIE (2h)
 - La loi Hoguet
 - Le Code de déontologie
 - Les approfondissements et mise à jour
- Module 2 : NON-DISCRIMINATION À L'ACCÈS AU LOGEMENT (2h)
 - La pluralité des discriminations
 - Les formes de discriminations en Immobilier
 - La prévention de la discrimination
 - Réaliser une transaction en toute objectivité
 - Prendre conscience des inégalités et discriminations en Immobilier
 - Maîtriser la législation en vigueur et l'incidence de la discrimination au regard du droit
- Module 3 : LES OBLIGATIONS QUI PESENT SUR L'AGENT IMMOBILIER (3h)
 - Le blanchiment d'argent et le TRACFIN : explication des procédures et des risques encourus en cas de non-déclaration (2h)
 - Le harcèlement téléphonique et le bloctel
 - Savoir conserver et déclarer les données personnelles de nos clients à la CNIL
 - Les organismes de contrôle dans l'immobilier : la DDPP (ex DGCCFR), le CNTGI, la CDC
 - Les mises en responsabilité en fonction de nos devoirs

Organisation de la formation

Formateur

Formation délivrée par une professionnelle de l'immobilier : Nadège GODARD

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Salle comprenant : paperboard, vidéoprojecteurs, tables, chaises.
- Pratique sur tapis de yoga
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

ADIOME FORMATION

6 route de Pitoys
64600 ANGLET
Email: contact@magma-formation.com
Tel: 05 59 29 74 11



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questions orales ou écrites.
- Questionnaire de validation des acquis.
- Formulaire d'évaluation de la formation (à chaud et à froid).
- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Tarifs et lieu

Tarifs

A partir de 300.00 € HT par personne soit 360.00 € TTC par personne

Nous pouvons vous assister dans la demande de prise en charge auprès de votre OPCO.

Sous réserve d'acceptation de la formation par l'OPCO, de ses critères de prise en charge, de ses conditions de financement et de paiement, il peut être possible selon les cas de ne pas faire l'avance des frais de formation.

Lieu

ADIOME 6 route de Pitoys 64600 ANGLET

A définir selon les dates de formation choisies et les disponibilités des salles.

*Date de création du document : 27 janvier 2022
Dernière mise à jour du programme : 27/01/2022*